

Reportage

Mariage à l'état civil : et si on essayait le plein air ?

Line Renette ALOMO

Libreville/Gabon

Il est admis, du moins dans notre pays, que les mariages se célèbrent généralement à la mairie. Du coup, il ne vient pas souvent à l'idée des futurs promis de faire autre chose que ce que prévoit cette norme. La donne est pourtant en train de changer. De plus en plus de couples veulent des mariages fashions, à l'image des célébrités américaines qui louent des châteaux, des parcs publics pour se dire oui. Le Galop Club a saisi la balle au bond et propose cette prestation. Avec son cadre féerique fait d'espace vert et de piscine, le lieu séduit par sa "magie". Et pas que des expatriés. De nombreux Gabonais font des réservations pour que le jour de leur union soit unique pour eux et pour leurs convives.



Photo : DR

Au bord de la piscine...



Photo : DR

... ou dans un décor sur mesure...



Photo : DR

...ou encore un mélange de lumière et de nature en soirée qui rajoute à une journée unique, les mariages en plein air gravent des souvenirs à vie. Photo de droite : Reslan Mazen, directeur général du Galop Club.



Photo : L.R.A.

LINDA Nfone dira oui à l'élu de son cœur en août prochain. Petite fille, elle a rêvé que ce jour soit le plus beau de sa vie. Elle a, par ailleurs, l'avantage de vivre dans un siècle où la modernité n'a de cesse d'impressionner ses contemporains. Aussi, souhaite-elle que ses amis, qui viendront partager son bonheur, soient comme elle : émus aux larmes. Elle s'est souvenue aussi qu'en 2012, elle a visité

un lieu magique qui lui a laissé une belle impression : le Galop Club, sis au quartier Soduco, après l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS). Comble de l'ironie, elle a été invitée l'année dernière au mariage d'un de ses amies qui s'y célébrait. Il n'en fallait pas plus pour décider la future mariée à envisager le

même cérémonial, en mieux, pour ses 200 convives. « *J'ai décidé que mon mariage sera aussi célébré ici. Le civil. Suivi d'un cocktail. Mais je pense sérieusement à invier mes hôtes pour la soirée dansante aussi* », confie-t-elle, songeuse quant au décor de l'endroit le jour J. « *Le civil en plein air à l'américaine, ça change. Il fait frais, et s'il y a une once de soleil, c'est la cerise sur le gâteau. En tout cas, je suis fan de cet endroit* », ajoute la future mariée. « *En sus, le club nous propose tout dans son forfait. La décoration, la logistique, la cuisine, et il nous loue même des chambres pour la consommation du mariage. En tout cas, j'adhère* », termine-t-elle,

dans un souffle. Les mariages en plein air sont une idée de Mazen Reslan, directeur du Galop Club. S'il dispose d'un espace dédié à leur célébration, il n'en est pas l'initiateur. Il vous souviendra que notre Ariel T "nationale" s'est récemment offert un mariage en plein air au bord de mer, avec l'élu de son cœur. Et, avant elle et même après, d'autres couples ont fait de même.

MERVEILLEUX SOUVENIR • M. Reslan dit avoir gardé un merveilleux souvenir de sa première union, avec sa compagne, qui s'était justement déroulée en plein air aux États-Unis d'Amérique. Il avait aimé cette nature rassu-

rante qui semblait lui prédire le bonheur éternel. Mazen Reslan estime donc que d'autres apprécieront aussi de faire un avec la nature, le jour J. Aussi a-t-il pensé à offrir cette prestation à sa clientèle. Rien n'est facile sous les tropiques, mais l'idée fait son petit bonhomme de chemin. « *Il n'est pas facile de bousculer les habitudes bien établies. Mais les Gabonais commencent à adhérer* », croit-il savoir. Il est question, explique encore M. Reslan, d'offrir quelque chose de spécial. « *Car, quand on pense à son mariage, on veut que le moment soit*

unique.» "Unique" est bien le désir de Linda Nfone pour son mariage, qui veut que celui-ci soit "magique", et qu'il constitue le seul jour de sa vie où elle est actrice principale du film de son bonheur. C'est donc pour donner satisfaction à ces Gabonais de plus en plus exigeants pour ce qui est de la célébration de leur union, que Mazen Reslan leur propose son cadre idyllique, les amenant à sortir le maire de son cadre habituel de célébration, pour un endroit librement choisi. « *Je veux que les mariés gravent des souvenirs à vie dans leurs mémoires et dans celles de leurs invités* », vante-t-il.

CONDITIONS ET FORMALITÉS • Le prestataire ne livre pas les coûts de son offre, mais affirme qu'elle est accessible à toutes les bourses, car elle est ouverte à toutes les classes sociales. Parce que catégorisée et pouvant contenir de 150 à 600 convives. Ce qu'il sait avec précision, c'est qu'il déroule le tapis rouge pour les mariés, met à disposition une pagotte, une tente, des chaises et les immanquables fleurs. À charge pour les mariés de déplacer le maire sous certaines conditions et formalités à remplir auprès du tribunal compétent (lire par ailleurs).

Anniversaire



Chère Maman,

A l'occasion de tes 50 ans, nous voulons te souhaiter avec tout notre amour un joyeux anniversaire.

Que Dieu continue à te bénir et te garder encore longtemps près de nous.

Tes enfants et petits-enfants : Guibétran, Lewis, Antinéa, José, Robert, Véreau, Jason-Blaise.

Anniversaire



15/04/1928 - 15/04/2016

MANASSE IDOKO "MATEMBELE", 88 ans.

Que puissions-nous demander à l'ETERNEL DIEU, si ce n'est qu'il t'accorde encore et toujours vie, santé, paix et amour.

Joyeux anniversaire, ton Epouse, ton frère, tes enfants et petits-enfants.

...Et aussi

Délocaliser un mariage de la mairie en un lieu quelconque

L.R.A.

Libreville/Gabon

VOUS voulez sortir votre mariage de la mairie pour le lieu de vos rêves? C'est possible, à la seule condition de satisfaire à une petite exigence judiciaire, explique J. Landry Mavoungou Ndong Bitéghe, maire du 5e arrondissement de la commune de Libreville. Vous devrez ainsi adresser une correspondance au président du Tribunal de première instance (TPI) dont dépend votre localité, avec pour objet : "Célébration d'un mariage hors mairie". Il s'agit d'une lettre motivée où l'usager - le futur marié - livre les raisons personnelles de son choix. Le président du tribunal délivre alors une ordonnance autorisant le maire de telle commune ou tel arrondissement ou son représentant, à célébrer un mariage hors de la mairie. « *Dans la norme, le maire ne peut célébrer un mariage hors de la mairie sans cette ordonnance* », précise M. Mavoungou Ndong Bitéghe.

À noter que cette procédure n'entraîne pas de coûts supplémentaires. « *Le maire de Libreville a instauré des tarifs uniques pour les mariages à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de la mairie* », renseigne encore l'édile du 5e arrondissement.